

MORIERS



LE MOT DU MAIRE

Voici le nouveau bulletin municipal. Anciens et nouveaux habitants, vous y trouverez des informations pratiques concernant la vie du village mais aussi de notre environnement proche tel que la communauté de communes, le regroupement pédagogique et les diverses associations existantes à Moriers.

Dans un contexte général anxiogène, nous avons tous besoin de nous recentrer sur ce qui nous fait du bien. Nous avons encore la chance de vivre dans un petit village, avec une identité et où la solidarité est toujours possible.

Beaucoup de nos anciennes compétences communales sont assurées par la communauté de communes du Bonnevalais, comme la production et la distribution de l'eau, c'est maintenant le cas de l'urbanisme.

Après des années d'investissements pour améliorer notre cadre de vie, la commune devient plus modeste dans ses travaux. Avec un budget limité, nous avons toutefois renouvelé les chaises de la salle polyvalente.

Face à des dotations de l'Etat gelées, face à l'augmentation des coûts divers, notre petite entreprise communale se porte bien. Entre raison et rigueur, Moriers reste une commune vivante et attractive.

Ensemble, nous apprécions la traversée du village, son poumon vert, au centre, et en périphérie son chemin de découverte. Merci aux habitantes et habitants qui aident à l'entretien de ces espaces appréciés aussi par les personnes accueillies au gîte.

Source financière non négligeable, et grâce à une mobilisation de chacun, de nombreuses locations de salles et du gîte nous permettent de voir l'avenir avec sérénité.

Les jeunes enfants sont toujours nombreux dans l'école publique : des 5 communes du regroupement, les jeunes de Moriers représentent un fort contingent, ce qui est une preuve de dynamisme.

2026 sera une année particulière, car un nouveau conseil municipal sera élu les 15 et 22 mars. C'est l'occasion pour moi de remercier l'ensemble des conseillers du précédent mandat pour leur implication et leur travail. Je remercie également Cindy et Karen, nos employées communales, pour leur implication. Elles assurent un service public de proximité de qualité.

Il reste encore beaucoup à faire pour bien vivre à Moriers, ce sera au prochain conseil d'y travailler. Je compte sur vous pour donner des idées.

Enfin, je terminerais en vous souhaitant à tous, une très bonne année 2026. Qu'une bonne santé vous permette d'accomplir vos projets, les plus grands et ceux de tous les jours.

Le Maire, Fabrice Chaboche

LE CONSEIL MUNICIPAL



M. CHABOCHE Fabrice
Maire

Agriculteur



M. NOEL Sébastien
Adjoint

Agriculteur



Mme BALANDIER Sylvie
Adjointe

Enseignante retraitée



Mme VARNIER Blandine
Assistante maternelle



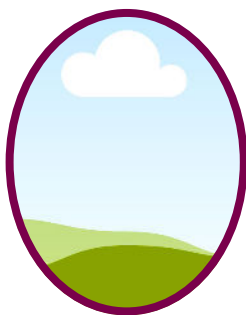
M. FRICHOT Baptiste

Agriculteur



**Mme GARNIER
GUERILLON Estelle**

Conseillère Principale
d'éducation



M. GOUSSU Damien

Paysagiste



**Mme MARQUER
Charlène**

Cheffe d'entreprise



**Mme OBRADOVIC
Corinne**

Conseillère clientèle



M. ROULLE Alain

Formateur retraité



M. SALMON François

Retraité Télécom

MAIRIE

10 rue de la République 28800 Moriers

Téléphone : 02 37 47 26 58

courriel : mairie.moriers@orange.fr

La mairie est ouverte au public les lundis et jeudis de 17h à 19h.

Secrétaire de mairie : Karen Cabart

Agente communale : Cindy Chanvry

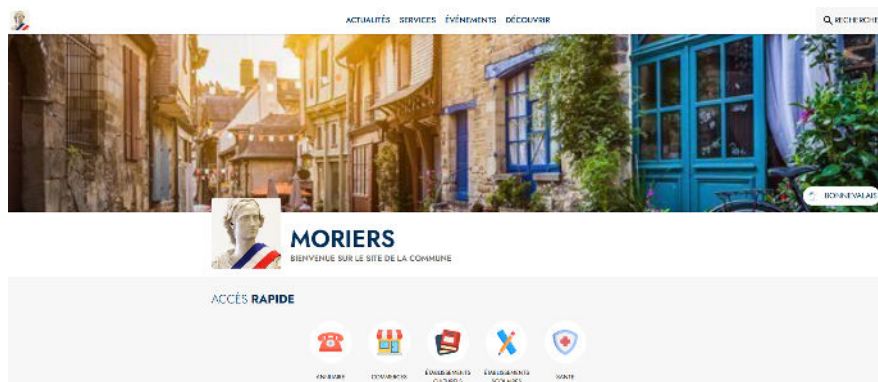
Afin de faciliter la correspondance entre les habitants et la mairie, merci de communiquer votre adresse courriel.

Nous pourrons ainsi vous communiquer rapidement les informations.

Les informations sont aussi accessibles grâce à l'application IntraMuros et la page Facebook - Commune de Moriers.



IntraMuros



ETAT CIVIL

NAISSANCES

16 juin 2025 - Harrot Ferrand Jules

2 juillet 2025 - Fallou Justine

1er août 2025 - Lafa Aëlia

7 novembre 2025 - Pereira Tao

MARIAGES

23 août 2025 - Philippon Marie-Cécile et Rimbault Dimitri

DÉCÈS

20 août 2025 - Martin Monique

3 octobre 2025 - Gidel Josiane

24 octobre 2025 - Chaboche Monique

LES COMMISSIONS

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Commission des travaux	Tout le conseil, responsable S. Noël
Commission des chemins	Tout le conseil, responsable B. Frichot
Commission des fêtes	Tout le conseil, responsable C. Marquer
Commission du bulletin municipal	Tout le conseil, responsable S. Balandier
Commission appel d'offre	F. Salmon, suppléante : E. Garnier Guérillon
Commission Environnement	F. Chaboche, D. Goussu
Gestion de la salle polyvalente-gîte	S. Balandier, B. Varnier, C. Marquer, C. Obradovic
Conseiller Défense	F. Salmon
Délégué Sécurité Routière	F. Salmon
Délégués Godillose	S. Noël, B. Varnier
Déléguée CNAS	S. Balandier
Délégués Eure-et-Loir Ingénierie	F. Chaboche, F. Salmon
Correspondant Incendie et Sécurité	B. Frichot

LES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Commissions, Syndicats	Titulaires	Suppléants
Communauté de communes du Bonnevalais	F. Chaboche	S. Noël
Syndicat du Pays Dunois	S. Noël	C. Marquer
Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique (SIRP)	F. Chaboche, C. Marquer, E. Garnier-Guérillon	B. Frichot, C. Obradovic, S. Balandier
Syndicat Intercommunal de Collecte des Ordures Ménagères (SITCOM)	F. Salmon, S. Noël	B. Frichot, D. Goussu
Syndicat Electrique Territoire d'Energie Eure-et-Loir	F. Salmon	S. Noël
Syndicat Mixte d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir (SMAR)	S. Noël	D. Goussu

LES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Commissions	Titulaires	Suppléants
Commission Accessibilité	F. Salmon	B. Varnier
Commission Assainissement	S. Noël	D. Goussu
Commission CLECT	F. Chaboche	S. Noël
Commission Communication ADSL	F. Salmon	B. Frichot
Commission Développement économique	F. Chaboche	B. Frichot
Commission Eau	F. Chaboche	S. Noël
Commission Enfance	B. Varnier	C. Obradovic, C. Marquer
Commission Finances	F. Chaboche	S. Noël
Commission Piscine	S. Noël	S. Balandier
Commission Tourisme	C. Obradovic	B. Varnier
Commission Transports scolaires	E. Garnier Guérillon	C. Marquer

INFORMATIONS

JOURNÉE CITOYENNE

Jeunes français de 16 ans, filles et garçons, faites-vous recenser.

Dès le jour de votre 16^{ème} anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, présentez-vous à la mairie de votre domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents, un numéro de téléphone et une adresse courriel personnelle.

Le recensement est obligatoire

Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie ; elle est indispensable pour vous inscrire avant vos 18 ans à un examen (BEP, Bac, permis de conduire,...) et aux concours de la fonction publique.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le Centre du service national et de la jeunesse d'Orléans. Tél : 09 70 84 51 51

adresse internet : csnj-orleans.contact.fct@intra.def.gouv.fr

Information aussi sur le site internet service-public.fr

POINT RELAIS EMPLOI

Le Point Relais Emploi est une aide à la recherche d'emploi, disponible à la mairie de Bonneval. Les offres d'emploi sont affichées au point d'accueil.

MISSION LOCALE OUEST ET SUD EURE-ET-LOIR (MILOS)

La Mission locale aide les jeunes de 16 à 25 ans (29 ans pour personne en situation de handicap) qui ne sont plus scolarisés à s'insérer dans leur vie professionnelle et sociale.

Vous pouvez contacter cette structure au 02 37 94 05 05 et newcontact@milos28.org

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M.Rozaire est conciliateur en justice. Son rôle est de favoriser le règlement à l'amiable de différents conflits entre différentes parties (relations bailleurs-locataires, litiges entre personnes, litiges de consommation et troubles de voisinage).

Prendre rendez-vous au 06 74 49 30 82 ou pascal.rozaire@conciliateurdejustice.fr

INFORMATIONS

COMMERÇANTS ITINÉRANTS

Boulangerie du Gault-Saint-Denis :

passage tous les jours (sauf le lundi) entre 8h et 10h.

P'tit Truck - vente de tartines

Les vendredis des semaines impaires

De 18h à 21h

SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU

Pensez à protéger votre compteur d'eau en période de gel. S'il gèle, le remplacement du compteur sera à votre charge.

En cas de problème contactez la Communauté de Communes au
02 42 25 00 65.

URBANISME

Si vous envisagez de construire (surface supérieure à 20m²), de modifier une construction existante, n'oubliez pas de demander un permis de construire.

Pour toutes modifications de façades (ravalement, ouvertures ...), de toiture, de portail, de clôture, ... et pour les constructions inférieures à 20 m², **vous devez faire une déclaration de travaux** afin de vérifier la conformité de votre projet avec le règlement du Plan Local d'Urbanisme.

TRANSBEAUCE À LA DEMANDE

Le transport à la demande est un système de transport souple et adapté qui donne la possibilité aux habitants de la région Centre-Val de Loire de se déplacer sur réservation au 0 806 70 33 33 du lundi au samedi de 6h à 20h (prix appel local), la veille avant 17h (ou le vendredi avant 17h pour le lundi).

LES GESTES CIVIQUES

VILLAGE PROPRE

Chacune et chacun d'entre nous peut agir pour la propreté de notre village : en ramassant les excréments que nos chiens peuvent laisser sur les trottoirs et les espaces végétalisés ; en ne jetant pas les mégots dans les espaces publics (les glisser dans une petite boîte vidée à la maison).

NUISANCES SONORES

Pour le respect de la tranquillité de chacun, les travaux bruyants (tondeuse, motoculteur, tronçonneuse, perceuse,...) ne peuvent être effectués **à l'intérieur** ou **à l'extérieur** que :

les jours ouvrables de 9h à 19h

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Il est rappelé aux propriétaires de chien qu'ils ont l'obligation légale de veiller à ce que leur chien ne perturbe pas la tranquillité du voisinage.

FEU

Le brûlage des déchets végétaux est interdit dans tout le territoire d'Eure-et-Loir par arrêté préfectoral. C'est en effet une atteinte à la santé et à l'environnement. Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

Le compostage domestique : tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Le broyage et le paillage : petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

La déchetterie : vous pouvez également y déposer vos déchets verts, ils y seront valorisés.

Par ailleurs les feux de plein air à caractère festif, les feux d'artifice, doivent être déclarés en mairie.

LES GESTES CIVIQUES

VIPÈRES-RATS

Durant le printemps et l'été, ne pas oublier d'entretenir les terrains afin d'éviter la prolifération des vipères.

Il revient à chacun de procéder à l'élimination des rats ; en effet ils peuvent causer des dégradations importantes sur les fondements des maisons, les sols, les murs, ... Ils peuvent ronger les câbles électriques, les canalisations. Par ailleurs, ils sont susceptibles de transmettre des maladies.

TROTTOIRS ET CANIVEAUX

Pour rappel, les riverains sont invités à nettoyer régulièrement les caniveaux afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales. En période hivernale, les riverains doivent retirer verglas et neige sur le trottoir bordant la propriété, afin de garantir la sécurité de tous (arrêté municipal).

DEGRADATIONS

Si vous constatez des dégradations ou une panne sur un équipement communal, merci d'en informer la mairie.

LES TARIFS

Salle polyvalente	Habitant hors commune	Habitant de la commune (tarif applicable une fois/an)
Location pour un week-end sans le gîte	290€	95€
Location pour un week-end avec le gîte	240€	85€
Journée supplémentaire	100€	30€
Vin d'honneur, formation	½ journée : 75 € 1 journée : 150 € 2 jours : 100 € /jour Au-delà de 2 jours : 75 € /jour	50€
Electricité	0.25 €/kwh	0.25 €/kwh
Caution location	500€	500€
Vaisselle	2 € le couvert	2€ le couvert
Forfait ménage	60€	60€

Gîte	
La nuitée	25€
Forfait ménage	60€
Bris, perte, dégradation	Prix du remplacement
Caution Location	500€
Caution ménage	60€
Taxe de séjour	0.70 € / nuitée / personne

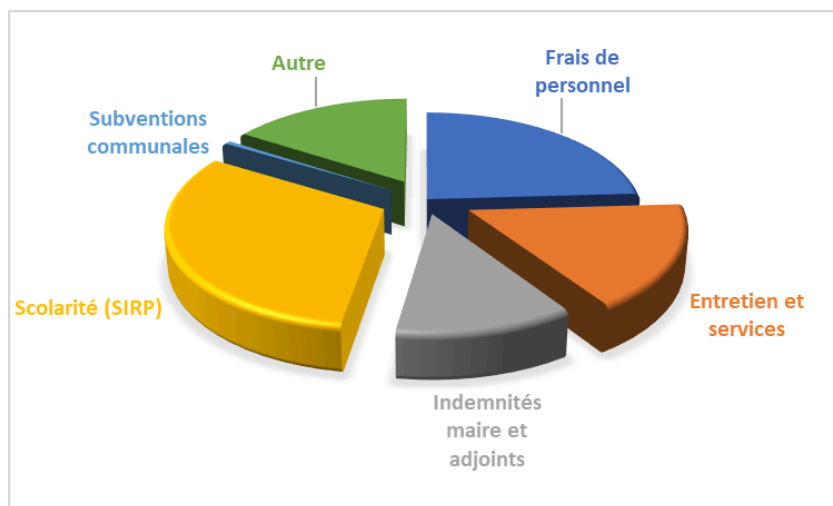
Cimetière		
Concessions	Cinquantenaire	150 €
	Trentenaire	100€
	Droit d'inhumation	35 €
Cavernes	Cinquantenaire	75 €
	Trentenaire	50 €
	Droit d'inhumation	20 €
Jardin du souvenir	Dépôt de cendre	Gratuit

LE BUDGET 2025

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 DU BUDGET COMMUNAL

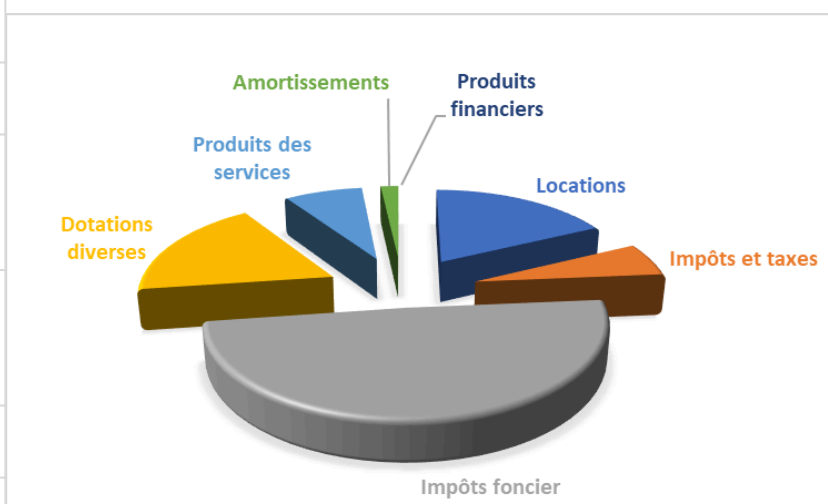
Dépenses de fonctionnement

Frais de	45 478,18€
Entretien et services	31 351,45€
Indemnités maire	22 120,85€
Scolarité (SIRP)	58 956,94€
Subventions	1 000,00€
Autre	29 927,04€
TOTAL	188 834,46€



Recettes de fonctionnement

Locations	34 930,36€
Impôts et taxes	11 551,93€
Impôts foncier	96 612,00€
Dotations diverses	35 061,63€
Produits des services	15 071,35€
Amortissements	3 433,00€
Produits	5,04€
TOTAL	196 665,31€



Amicale de Moriers

L'amicale organise au cours de l'année diverses manifestations dans le but de réunir les habitants de la commune autour de moments agréables, conviviaux voire culturels

Le bureau est le suivant :

- Président	Jean-Charles LEGRAND
- Vice-Président	Frédéric TOSTAIN
- Secrétaire	Évelyne PREEL
- Secrétaire adjoint	Aline FRICHOT
- Trésorier	Corinne OBRADOVIC
Trésorier adjoint	Frédéric VINCENT
Membres	François SALMON Cindy CHANVRY Patrice FOULDRIN



Facebook amicalemoriers



Sapin de Noël 2025

Programme prévisionnel :

- **Carnaval, suivi d'un repas avec une soirée déguisée** : le 7 Mars 2026
- **Soirée cabaret Madame sans gêne** : le samedi 14 mars 2026
- **Chasse aux œufs** : le lundi le 6 Avril 2026
- **Karting et repas de quartier** ; le samedi 6 juin 2026 (lieu à définir)
- **Vide grenier, repas champêtre le soir** le Mardi 14 juillet 2026
- **Exposition d'Art à l'église** : 19 et 20 septembre 2026
- **Week-end** proposé le 9,10 et 11 octobre 2026 à l'étranger ou en France
- **Halloween** : le 28 octobre 2026
- **Assemblée Générale** : 21 novembre 2026 et après-midi jeux
- **Décoration du sapin de Noël** sur le parvis en décembre



Parc d'attraction Papéa 2025



Exposition d'art 2025



concert 2025



Halloween 2025



14 Juillet 2025

Si vous avez d'autres idées d'animation n'hésitez pas à contacter l'un des membres du bureau ou par l'intermédiaire de la boîte mail de l'Amicale : amicaledemoriers@gmail.com et n'hésitez pas à nous rejoindre.

Retrouvez les activités de l'Amicale sur facebook : amicalemoriers.

La boîte à bouquins dans l'abribus est à la disposition de tous.

Merci aux membres de l'amicale et aux habitants de la commune pour l'organisation des manifestations.

BONNE ANNÉE À TOUS

LES ASSOCIATIONS



AM STRAM GRAM C'EST QUOI !

C'EST UNE ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES QUI PROPOSE :

- DES MANIFESTATIONS (ACTIVITÉS, VENTES, ÉVÈNEMENTS FESTIFS),
- DES ACTIONS EN PARTENARIAT AVEC ET POUR L'ÉCOLE (AIDE FINANCIÈRE, ORGANISATION DE LA JOURNÉE DE FIN D'ANNÉE, ...)
- L'ORGANISATION D'UNE KERMESSE ET UN SPÉCTACLE EN FIN D'ANNÉE

POUR NOUS REJOINDRE C'EST FACILE, DEVENEZ ADHÉRENT DE L'ASSOCIATION, EN REMPLISSANT LE COUPON CI-JOINT ET SI VOUS SOUHAITEZ VOUS INVESTIR D'AVANTAGE N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER.

 Am Stram Gram, école du Gault-saint-denis

 amstramgram26800@yahoo.fr

 Nicolas Timbart (président) : 06 43 10 04 58



PROGRAMME 2025/2026

- OCTOBRE : RENCONTRE DES MAÎTRESSES ET REMISE DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'APE AUX ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE
- NOVEMBRE : VENTES DE SAPINS ET DE CHOCOLATS POUR NOËL
- DÉCEMBRE : DIMANCHE 7 DÉCEMBRE : MARCHÉ DE NOËL EN COLLABORATION AVEC LES FAMILLES RURALES DU GAULT-SAINT-DENIS/MORIERS ET REMISES DES SAPINS ET DES CHOCOLATS
- VENDREDI 13 FÉVRIER : VENTE DE CRÊPES
- AVRIL : VENTE DE GÂTEAUX BLJOU
- MAI : PARTICIPATION À LA FÊTE DES ASSOCIATIONS AU GAULT-SAINT-DENIS EN COLLABORATION AVEC LES FAMILLES RURALES DU GAULT-SAINT-DENIS/MORIERS
- JUIN : KERMESSE ET SPÉCTACLE DE FIN D'ANNÉE

**SOUS RÉSERVE DE BÉNÉVOLES SUFFISANTS
VOTRE AIDE PEUT FAIRE LA DIFFÉRENCE**



ASSOCIATION DE
LE GAULT-SAINT-DENIS/
MORIERS



Présidente : Angéline MERAULT
Secrétaire : Marion BENSALÉM
Trésorière : Eléonore KESMINAS

Vice-présidente: Charlène BERNARDEAU
Secrétaire adjoint : Gaëtan ARNAUD

Adresse mail : famillesrurales.legault@gmail.com
Facebook : FamillesRuralesLeGault Moriers

Présentation de notre association

L'association Familles Rurales Le Gault St Denis/Moriers est une association locale existante depuis plus de 50 ans. Elle est rattachée à la fédération départementale Familles Rurales de Chartres qui nous aide dans toutes nos démarches, notamment lors de l'accueil de loisirs de juillet. Le but de l'association est de proposer et de créer des manifestations ouvertes à tous les habitants de ces deux communes mais aussi des communes avoisinantes. Nos valeurs sont le partage, l'entraide et l'ouverture aux autres.

BILAN DE L'ANNÉE 2025 :

- Le 22 janvier : Assemblée générale ordinaire ; élection du nouveau bureau Le 24 mai :
- Participation à la fête du Gault Saint Denis Du 7 juillet au 1er août : Accueil de loisirs qui a accueilli en moyenne 29 inscrits la première semaine, 38 inscrits la deuxième semaine, 34 inscrits la troisième semaine et 23 inscrits la quatrième semaine. plus d'une trentaine d'enfants.
- Le 21 septembre : Organisation de la brocante autour de l'église du Gault Saint Denis
- Le 7 décembre : Marché de Noël organisé en collaboration avec l'association AmstramGram

PROJETS 2026 :

- Assemblée générale: le mercredi 21 janvier
- Inscription pour l'accueil de loisirs : mercredi 6 mai (à valider)
- Participation pour la deuxième année à la fête du Gault St Denis : 30.05.2026
- Ouverture de l'accueil de loisirs pour 4 semaines : 07.07.2026 au 31.07.2026
- Organiser de nouveau la brocante : septembre 2026
- Réorganiser en collaboration avec l'association AmStramGram le marché de Noël : décembre 2026

**Les membres de l'association vous souhaitent une heureuse
année 2026 !**



Le Pays Dunois au service de son territoire

Le Contrat Local de Santé du Pays Dunois arrive !

Depuis sa création, le Pays Dunois travaille sur les **enjeux de santé de son bassin de vie**, notamment dans l'exercice de sa compétence en aménagement du territoire. Nous intégrons ces problématiques de santé dans tous les programmes, les contrats que nous portons pour le territoire (Contrat de Réussite et de Transition Ecologique, Contrat Régional de Pays, Schéma de Cohérence Territorial, programme européen LEADER, Projet Alimentaire Territorial, etc.).

Dans la continuité de ces actions, il est apparu évident de saisir l'opportunité de nous rapprocher de la CPTS Sud28 et des communautés de communes du Grand Châteaudun et du Bonnevalais pour construire un **Contrat Local de Santé**, CLS, sur le bassin de vie du Pays Dunois. Cette création permet de rassembler et aider à développer un environnement plus inclusif en termes de santé, en complémentarité du travail déjà réalisé par la CPTS Sud28, en coordination avec les communautés de communes.

En avril 2024, le Pays Dunois s'est donc porté volontaire auprès de la Délégation Départementale d'Eure-et-Loir de l'ARS pour mettre en place un CLS. Carole Barrat a été recrutée fin 2024 et **nous sommes fiers d'annoncer que de la signature de ce contrat sera réalisée début 2026 après une grande année de travail et de concertation**. Nous sommes alignés sur le territoire pour relever les défis de santé et agir pour améliorer la santé de nos habitants.



Février 2025 : Ateliers de concertations
avec les socio-professionnels, élus,
habitants du territoire



En savoir + sur le
réseau Guid'Asso



NOS DOMAINES D' ACTIONS



NOTRE ACTU



NOS RESEAUX SOCIAUX



Une idée de projet, le Pays Dunois est là pour vous accompagner !

Syndicat du Pays Dunois - 11ruedelamadeleine28200CHATEAUDUN
02 37 96 63 96 - secretaire@pays-dunois.fr - www.pays-dunois.fr



Le Pays Dunois au service de son territoire

Un réseau associatif au plus proche de chez vous !

Le Pays Dunois s'est lancé dans l'aventure **Guid'Asso** en 2023. Il nous est parut important d'être labellisé et reconnu de tous dans le conseil et l'orientation des associations. Nous avons donc été labellisé "Point d'orientation" et avons signé la chartre d'engagement.

Grâce à Guid'Asso, chaque association peut facilement trouver près de chez elle un lieu pour répondre à ses questions, être accompagnée dans son fonctionnement, son développement ou son financement. Des personnes référentes dans les structures labellisées accueillent les bénévoles et mettent leurs compétences au service des besoins associatifs. Certaines proposent également des formations à destinations des bénévoles.

Cette année, un partenariat s'est créé entre La ligue de l'enseignement, la Préfecture d'Eure-et-Loir, la ville de Châteaudun et le Conseil de développement du Pays Dunois afin de proposer en novembre une Soirée des bénévoles. Cet évènement a réuni plus de 100 personnes et a permis aux membres d'associations de poser des questions à une quinzaine de stands. 3 ateliers d'information sur les rôles dans une association, demander une subvention pour mon association recherche et l'accueil des bénévoles ont pu animer cette soirée.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des acteurs labellisés sur la carte interactive <https://guid-asso-cvl.gogocarto.fr/>. Chacun des labellisés choisi sa mission en fonction de ses compétences : Orientation, Information, Accompagnement généralisé ou accompagnement spécialisé.



18/11/2025 : forum rencontre des bénévoles d'associations

En savoir + sur le réseau Guid'Asso



 **NOS DOMAINES D' ACTIONS**

 **NOTRE ACTU**

  **NOS RESEAUX SOCIAUX**



Une idée de projet, le Pays Dunois est là pour vous accompagner !

Syndicat du Pays Dunois - 11rue delaMadeleine28200CHÂTEAUDUN
02 37 96 63 96 - secretaire@pays-dunois.fr - www.pays-dunois.fr



Propriétaires ou locataires,

pour tout déménagement ou emménagement,
ouverture ou fermeture de compteur d'eau :

**Pensez à avertir le service de l'eau de la
Communauté de Communes du Bonnevalais :**

02 42 25 00 65

comcomdubonnevalais.com



**Aide à domicile, aide à la toilette,
aide aux repas, aide aux courses,
aide au lever et au coucher**

Transport accompagné

Livraison de repas

www.livraison-repas-admr28.fr

Téléassistance classique pour le domicile

Téléassistance mobile avec géolocalisation

www.teleassistance-admr28.fr

Temps d'animation Séniors LISA

Visites de convivialité à domicile

Service Auto'Vie

pour accompagner les personnes isolées

**L'ADMR pour permettre à des
aux personnes de vivre bien chez elles de la
naissance à la fin de vie.**

L'association est animée par une équipe de bénévoles proches de ceux qui font appel à eux, et emploie du personnel salarié qui réalise les interventions auprès des personnes accompagnées.

**L'ADMR recherche de nouveaux
bénévoles pour**

- **Visiter les personnes âgées et isolées**
- **Aider au fonctionnement de l'association : participer à la gestion financière, assurer des missions de secrétariat**

Vous êtes intéressé(e) ?

Contactez l'association !



Association locale ADMR de BONNEVAL

☐ 02.37.35.17.14. - ✉ contact@fede28.admr.org - www.fede28.admr.org

COMMUNICATION DU SITCOM

Améliorer la qualité du tri : les actions du Sictom BBI

Le taux de refus de tri au centre de tri augmente depuis 2022 pour **atteindre 28% en 2024** (25% en 2023, 26% en 2022 et 19,5% en 2021). En 2025, la tendance à la hausse semble se poursuivre.

Les déchets ainsi refusés sont incinérés après leur passage sur la chaîne de tri. Cela représente un surcoût important comparé à des déchets directement déposés dans le bac gris. Le montant de ce surcoût s'élève à environ **100 000 €** en 2024.

Dans le but d'inverser la tendance et de réduire les erreurs de tri, le Sitcom BBI a organisé une **opération de contrôle de la qualité du tri** des bacs jaunes sur son territoire du mercredi 5 mars au vendredi 27 juin 2025.

Bilan du contrôle qualité

Au cours de l'opération, ce sont **7994 bacs qui ont été collectés** et **764 bacs qui ont été refusés**, et un cintre rouge a été accroché à leur poignée. Cela représente **8,72 %** des bacs présentés qui ont été refusés car contenant trop d'erreurs de tri.

L'erreur majoritaire concerne le dépôt **de déchets imbriqués ou en sacs**. Cependant, dans certains cas, ces sacs ont pu contenir des ordures ménagères et non uniquement des emballages.

L'erreur la plus fréquente après les sacs est la présence de **textiles sanitaires** : ce sont les mouchoirs, essuie-tout, serviettes, masques ou couches.

Les photos ci-dessous ont été prises au moment du refus de différents bacs. De gauche à droite :



Présence de nombreux papiers absorbants Canettes imbriquées dans une barquette en plastique Sac noir caché sous les bidons (aperçu dans l'interstice entre le bac et le bidon) Sacs noirs Objet en plastique qui n'est pas un emballage (jouet)

Sensibilisation suite aux refus

Suite au refus des 764 bacs, **387 personnes ont été sensibilisées** directement en porte à porte. Cela représente **50,65 %** des personnes vues. De plus, 54 habitants ont appelé le bureau suite au refus de leur bac.

Lors de la sensibilisation, les habitants ont pu recevoir un **mémo tri** rappelant les consignes de tri. Les ambassadeurs disposaient également de cendriers de poche et d'autocollants stop-pub.

Et après ?

Les équipes de collecte continuent à contrôler le contenu des bacs, et refuser ceux qui contiennent trop d'erreurs. Les adresses sont ensuite retransmises au Sictom BBI qui reprend contact avec les habitants.

AU FIL DES SAISONS

